



Comité des citoyens sur la santé en français

Mandat

Contexte

Créé en 2012, le Comité des citoyens sur la santé en français dans le Sud-Est est composé de membres de la communauté francophone qui désirent s'impliquer afin d'améliorer l'accès aux services de santé en français (SSEF) dans leur collectivité. Issus de différentes localités (de Kingston à Trenton et Belleville, en passant par Brockville et Kemptville) et de divers milieux professionnels (services sociaux et communautaire, éducation, vie militaire et autres), ces citoyens partagent leur expérience comme patient ou proche aidant afin d'identifier les enjeux liés aux services en français et de proposer des pistes de solution qui répondent aux besoins des francophones.

De par sa mission, le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (Le Réseau) est un organisme francophone qui engage la communauté dans toute sa diversité et le système de santé afin d'améliorer l'offre active et l'accès à un continuum de services de santé de qualité en français. De plus, le Réseau a été nommé par le gouvernement de l'Ontario en tant qu'Entité de planification des services de santé en français pour la région du Sud-Est en 2010. Ceci confère au Réseau le rôle de conseiller et d'appuyer le RLISS dans la planification et la mise en œuvre de services de santé en français appropriés dans la région du Sud-Est. Ce rôle demeure pertinent alors que le système de santé de l'Ontario est en restructuration vu la création du nouvel organisme Santé Ontario.

Le comité de citoyens est informé des visées stratégiques du système de santé ainsi que des priorités du plan de travail du Réseau. Ainsi, les membres du comité peuvent partager leurs commentaires sur les priorités et les initiatives en cours de même que leurs préoccupations en matière de prestation des services de santé en français dans la région.

Raison d'être du comité

- Utiliser l'expérience et la réalités d'accès aux services de santé en français des utilisateurs francophones pour suggérer des améliorations au système de santé local afin de répondre aux besoins de la population francophone.
- Partager avec la communauté des informations sur l'évolution du système de santé et sur les SEF offerts dans la région.

Principales fonctions du comité

- Identifier les enjeux propres à l'accès aux SEF et à la qualité des SEF dans la région du Sud-Est.



Comité des citoyens sur la santé en français

- Communiquer au Réseau les préoccupations face au système de santé local et suggérer des idées et des pistes de solution.
- Discuter des réalités auxquelles sont confrontés les francophones en situation minoritaire : utilisation des services, offre et demande des SEF, satisfaction des patients et expérience des usagers.
- Réfléchir aux meilleurs moyens d'informer les francophones et de favoriser la participation communautaire dans le Sud-Est.
- Réfléchir à comment promouvoir l'offre et la demande active des SSEF auprès de la communauté francophone de la région

Composition

Le comité est formé de francophones résidant dans le Sud-Est de l'Ontario, c'est-à-dire dans les comtés de Frontenac; Hastings; Lennox et Addington; Leeds et Grenville; Lanark; Northumberland; et Prince-Edward.

Les membres du comité sont des individus qui ont déjà eu recours aux services de santé offerts dans la région du Sud-Est, peu importe que ceux-ci aient été reçus en français ou en anglais. De nature inclusive, des représentants.es d'organismes, des professionnels et gestionnaires de la santé peuvent s'y joindre.

Le personnel du Réseau participe également au comité. De même, le-la représentant.e du Sud-Est au conseil d'administration du Réseau, ainsi que le-la coordonnateur-trice des services en français du RLISS du Sud-Est, sont invités à participer au comité.

Fonctionnement

Le comité est de nature consultative.

Le comité se réunit de 3 à 4 fois par année. La coordination et l'animation des rencontres sont assurées par les employés du Réseau. L'agent-e de planification et d'engagement communautaire du Réseau de la région du Sud-Est facilite les échanges.

Les membres du comité siègent bénévolement et ne sont pas rémunérés pour leur participation. S'il y a lieu, les frais de déplacement sont remboursés par le Réseau conformément aux politiques établies à cet égard.

Le mandat du comité est sujet à une révision biennale.

Date de mise à jour : Septembre 2019 (Révision antérieure : Février 2017)